

avec en annexe une copie du texte français du memorandum remis, en portugais, au ministre du commerce et de l'industrie; le memorandum remis au ministre de l'éducation vous sera envoyé prochainement.

511.211.13 - CD/bo

Rio de Janeiro, le 4 octobre 1967

Note

Visite au Brésil d'une délégation horlogère composée du Ministre Gérard Bauer, président de la FH, M. René Retornaz, directeur de la FH, M. Paul A. Tschudin, directeur d'Ebauches S.A., + M. Christian Vogt, directeur du Centre horloger suisse au Brésil.

|                           |       |    |          |  |  |    |  |
|---------------------------|-------|----|----------|--|--|----|--|
| nr                        | NU    | RU | VS       |  |  |    |  |
| datum                     | 10.10 |    | AZ. 50   |  |  |    |  |
| visa                      | Nv    | RU | L        |  |  |    |  |
| EPD                       |       |    | 10.10.67 |  |  | -9 |  |
| Ref. 5.C.41.107.2.2. (20) |       |    |          |  |  |    |  |

Le programme à Rio s'est déroulé selon ce qui avait été fixé par l'ambassade d'entente avec le centre horloger de Sao Paulo.

L'entretien le plus intéressant a certainement été celui avec M. Macedo Soares, ministre de l'industrie et du commerce, qui a fort bien reçu la délégation, accompagnée de l'Ambassadeur et du soussigné. Le Ministre Macedo Soares s'est immédiatement déclaré disposé à parler au Président de la République de la proposition faite par le Ministre Gérard Bauer d'offrir, au nom de l'industrie horlogère suisse, une horloge à quartz qui serait installée dans un des bâtiments administratifs de Brasilia, vraisemblablement la présidence de la République; la remise de cette horloge aurait lieu vers la fin 1968; la date coïnciderait avec l'envoi au Brésil de l'horloge atomique. Le soussigné remettra cette semaine au chef de cabinet du ministre de l'industrie et du commerce deux exemplaires d'un memorandum rédigé par la Fédération horlogère, qui résume les points de vue exposés par la délégation au cours de l'entretien avec le ministre de l'industrie et du commerce. Le centre de Sao Paulo et l'ambassade s'efforceront d'obtenir une réponse le plus rapidement possible, afin que l'on puisse mettre en fabrication l'horloge à quartz dans le plus bref délai.

L'entretien au SENAI a été fructueux. Son directeur-adjoint avait prié son collègue, le directeur du SENAC, d'y assister si bien que le programme de la délégation horlogère en ce qui concerne la formation commerciale d'horlogers a pu également être évoqué.

En l'absence du ministre de l'éducation et de la culture, la délégation a été reçue par son chef de cabinet. Il a été entendu que M. Vogt, directeur du centre de Sao Paulo, remettrait au ministre, le Député Tarso Dutra, un memorandum résumant ce que le Ministre Bauer a exposé au chef de

-/-



- 2 -

cabinet, cela vraisemblablement le 9 octobre puisque le ministre de l'éducation a manifesté le désir de visiter ce jour-là la section d'horlogerie du SENAI. Ensuite, le soussigné remettra un autre exemplaire de ce memorandum au chef de cabinet du ministre de l'éducation.

Le Ministre Bauer a demandé à l'ambassade de s'efforcer de faire publier dans plusieurs revues économiques l'exposé, extrêmement intéressant, qu'il a fait lors du déjeuner donné par la Chambre de commerce suisse à Rio, le 3 octobre, et intitulé "La Suisse et l'intégration économique européenne".

Deux importateurs d'horlogerie avaient demandé à pouvoir s'entretenir avec le Ministre Bauer : MM. Marcel Bernheim (IWC, Cyma) et Egon Frank (Neuchâtel Watch Co, Mondaine). Ces deux entrevues ont eu lieu à l'ambassade.

Participaient à la première réunion, à part M. Bernheim, MM. Fiechter (Omega), Pierre Grandchamp (président de la Chambre suisse de commerce et industrie au Brésil), la délégation horlogère et le soussigné. M. Bernheim expose le souci que lui cause l'énorme contrebande de produits horlogers au Brésil et demande ce qui peut être fait pour la combattre. M. Grandchamp appuie son point de vue, en soulignant combien un scandale, s'il éclatait, nuirait aux intérêts généraux et à la réputation de la Suisse, cette dernière déjà quelque peu touchée par l'affaire IOS. Le Ministre Bauer répond que l'expérience a amplement démontré que la contrebande ne peut être vaincue que par des moyens économiques; après discussion, tous les participants reconnaissent que les droits de douane ne sont pas un obstacle à un déroulement normal des opérations d'importation et de distribution en matière horlogère; ce sont beaucoup plus les taxes intérieures et les impôts qui font des produits horlogers au Brésil un des articles favoris du commerce dit "marginal". Il est entendu que la FH mettra sur pied, dans les deux mois, un programme de lutte contre la contrebande, sous forme d'une propagande bien faite et efficiente, soulignant l'intérêt du consommateur à acheter un produit dans le circuit commercial normal, produit pourvu d'un bon de garantie, etc.; les projets de cette campagne de publicité seront soumis, pour consultation, aux importateurs s'intéressant à ce problème, en particulier MM. Fiechter et Bernheim. Après intervention du soussigné, représentant l'ambassade à cette conférence, l'on convient de ne pas envisager, pour l'instant, de démarche officielle auprès des autorités en ce qui concerne le problème de la contrebande. Pour conclure, le Ministre Bauer affirme qu'il s'agit d'une lutte longue et difficile; il ne faut se faire aucune illusion, ce n'est pas du jour au lendemain que l'on arrêtera la contrebande, mais les importateurs traditionnels et conscients de leurs responsabilités peuvent compter entièrement sur l'appui de la FH.

La deuxième entrevue, avec M. Frank qui se présente accompagné de M. Sylvain Kocher, vice-président de la FH, se déroule sur un plan extrêmement différent. M. Frank aborde différents problèmes : A son avis, la création du centre horloger de Sao Paulo est une erreur en ce sens que les horlogers formés par ses soins pourront tout aussi bien réparer des montres françaises

- 3 -

ou japonaises; le Ministre Bauer met les choses au point. Ensuite, M. Frank plaide la cause de la formation d'un centre de réparations, auquel il est prêt, en ce qui le concerne, à participer financièrement, selon une clé à trouver en Suisse, d'entente avec les principaux fabricants exportant leurs produits au Brésil (il prononce même le chiffre de 25 cts. par pièce exportée). M. Frank laisse entendre qu'à son avis, les grandes marques, qui disposent elles-mêmes de services de réparations, ne devraient pas participer à ce centre. Le Ministre Bauer précise qu'il est dans les intentions de la FH de créer de tels centres partout où le besoin s'en fait sentir, cela à la demande des importateurs. Il est entendu que M. Vogt sera chargé de faire une enquête au sujet des conditions de réparation des produits horlogers au Brésil (qualité, délai de livraison, etc.). Le représentant de l'ambassade relève qu'à Rio, il est absolument exclu de faire réparer une montre suisse dans un délai inférieur à trois mois.

M. Frank passe ensuite au problème du remontage des produits horlogers suisses au Brésil. Il estime que, pour l'instant en tout cas, il s'agirait d'une opération déficitaire. Il serait cependant prêt, pour sa part, à supporter cette perte si l'industrialisation devait s'avérer nécessaire; (il ne précise pas sa pensée à ce propos). Il énumère les divers impôts et taxes qui entreraient en ligne de compte en cas de remontage au Brésil :

|   |       |
|---|-------|
| Droits de douane  | 10 %  |
| Taxes administratives   | 5 %   |
| Intérêts du capital   | 3 %   |
| Frais divers  | 1 %   |
| Taxe marine marchande   | 1 %   |
|   | <hr/> |
|   | 20 %  |
| IFI (impôt sur les produits industrialisés)                                 | 12 %  |
| ICM (impôt sur la circulation des marchandises)                             | 15 %  |
| Impôt sur le bénéfice, payé par la société)                                 | 31 %  |
| S'ajoutent également 31 % d'impôt sur le bénéfice, payés par l'actionnaire. |       |

A son avis, une telle fabrique ne devrait pas être montée forcément à Sao Paulo; il suggérerait quant à lui Teresópolis ou Petrópolis, où le climat est meilleur (environ 10° de moins qu'à Rio). Il estime que les conditions climatologiques et de main d'oeuvre dans le Nord-Est sont mauvaises; à son avis, les avantages fiscaux et financiers d'une installation dans le Nord-Est (SUDENE) ne sont en fait pas très attrayants. Le Ministre Bauer conclut en déclarant que, dans ces circonstances, il apparaissait évident que l'importation continuait à être la solution la meilleure, à tous points de vue.

-/-

- 4 -

Le Ministre Bauer demande instamment que l'ambassade s'efforce d'obtenir, tant de la présidence de la République, par l'intermédiaire du ministre de l'industrie et du commerce, que du ministère de l'éducation et de la culture des réponses aussi rapides que possible aux questions qui ont été posées. Selon lui, l'idéal serait que le soussigné, qui part pour la Suisse le 15 novembre, puisse les apporter. De toute manière, il a été entendu que le soussigné prendrait contact avec la FH et que la question horlogère au Brésil serait discutée avec le Ministre Probst.

Sig. Bucher

Memorandum

La délégation horlogère suisse, composée de M. le Ministre Gérard Bauer, Président de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie, M. René Retornaz, Directeur de la Fédération, M. Paul A. Tschudin, Directeur d'Ebauches S.A. et de M. Christian Vogt, Directeur du Centre horloger suisse au Brésil, et accompagnée de M. G.E. Bucher, Ambassadeur de Suisse au Brésil et de M. Pierre Cuénoud, Conseiller d'Ambassade chargé des affaires économiques, tient à remercier Son Excellence Monsieur Edmundo de Macedo Soares e Silva, Ministre de l'industrie et du commerce de l'excellent accueil qu'il a bien voulu lui réserver.

Elle se permet de confirmer ci-dessous l'une des informations qu'elle a pris la liberté de transmettre et serait très heureuse si Monsieur le Ministre pouvait la communiquer à la Présidence de la République.

L'Industrie horlogère suisse rappelle qu'indépendamment de la production horlogère composée de montres destinées à être portées sur la personne, elle a développé depuis un certain nombre d'années une fabrication d'instruments horaires scientifiques de haute précision.

Cette instrumentation est destinée à équiper les laboratoires de recherche et d'expérimentation qui nécessitent des précisions d'une haute exactitude. Ils servent aussi à équiper les services publics de transports et de communications où la sécurité des voyageurs ou les impératifs de la programmation demandent ici aussi des précisions absolues.

L'Industrie horlogère suisse a entrepris avec le Brésil et grâce à l'attitude bienveillante du Gouvernement de ce pays un programme de coopération dans les domaines les plus divers : formation professionnelle technique de base, formation professionnelle technique complémentaire pour les adultes, formation professionnelle complémentaire itinérante, ces trois

- 2 -

programmes en collaboration étroite avec le SENAI. Elle se propose en outre d'entreprendre un programme de coopération avec le SENAC portant sur la formation professionnelle commerciale. Elle se félicite de ces différentes collaborations et rend hommage à l'esprit de coopération de ses partenaires brésiliens.

Dans l'esprit de cette coopération et comme un témoignage de reconnaissance, l'Industrie horlogère suisse souhaiterait être autorisée à offrir à la Présidence de la République un instrument horaire de haute précision consistant en une horloge à quartz (notons en passant que le Brésil est le principal et presque exclusif fournisseur de quartz pour l'industrie horlogère suisse) ainsi qu'un système de distribution de l'heure qui permettrait de relier cette centrale horaire à un nombre indéterminé d'horloges secondaires placées dans tous les points où le Président de la République souhaiterait pouvoir disposer d'une heure très précise.

Dans le même temps l'industrie horlogère suisse prendrait l'engagement d'assurer le service de l'horloge-mère et du système de distribution, à intervalles réguliers, et garantirait ainsi la bonne marche de ces instruments horaires.

Dans le même esprit d'assurer un fonctionnement parfait de ces appareils, l'Industrie horlogère suisse offre de faire contrôler l'exactitude de la marche de cette horloge à quartz par une horloge atomique dont la précision est telle qu'elle ne varierait que d'une seconde en 3000 ans, horloge atomique dont on pourrait prévoir qu'elle serait envoyée spécialement de Suisse pour ce contrôle dans la deuxième partie de 1968.

L'Industrie horlogère suisse serait très heureuse et reconnaissante de connaître la réponse de la Présidence de la République pour qu'elle puisse procéder aussi rapidement que possible à la fabrication des instruments horaires selon les spécifications souhaitées par la Présidence ou ses services techniques et procéder à l'installation à Brasilia dans les meilleurs délais.